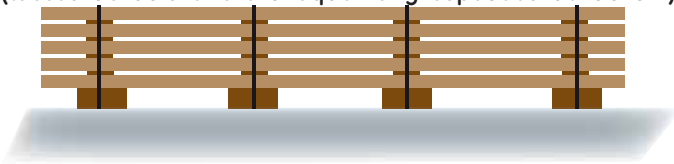


LES TERRASSES BOIS : CONSEILS DE POSE

STOCKAGE DES LAMES

Stocker au préalable en milieu ambiant abrité et ventilé les lames pour qu'elles se stabilisent dimensionnellement : décalées du sol et espacées entre elles (lattes de bois entre chaque rang espacées de 60 cm).



CONCEVOIR SA TERRASSE

Vous devrez étudier la conception de votre terrasse bien souvent en fonction d'éléments existants (bâtiment, ancienne terrasse, escaliers extérieurs etc.) et de la réglementation applicable :

- si votre terrasse n'est pas construite à plus de 60 cm du sol, vous n'avez aucune démarche à accomplir.
- sinon, une déclaration préalable de travaux (surface < 20 M²) ou un permis de construire (> 20 M²) est obligatoire. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

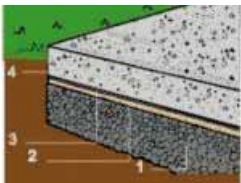
PRÉPARATION DU SOL

Suivant la configuration de votre terrain et l'implantation de votre maison (hauteur des seuils de portes...), vous aurez à choisir entre plusieurs modes de pose :

- sur une dalle existante (béton brut, dallage, carrelage, etc.), idéalement avec une hauteur de seuil de porte de 7 à 11 cm.

- sur une dalle béton armée⁽⁴⁾ que vous réaliserez après avoir décaissé la terre végétale sur 20 cm et déposé un lit de sable⁽²⁾ et un polyane⁽³⁾ sur un hérisson de gravier⁽¹⁾.

Vous calculerez la hauteur de cette dalle en fonction de la hauteur finie souhaitée de votre terrasse.



S'assurer d'une pente minimum de 1.5% vers l'extérieur de la terrasse dans le sens des lames, de la libre circulation de l'air sous la terrasse (ventilation), et de l'absence d'eau stagnante sur la dalle (drainage).

- sur un sol plat et stable convenablement drainé (terre végétale décaissée, film géotextile pour empêcher les remontées de végétaux, gravier / tout-venant puis lit de sable de 5-10 cm).

RÉALISATION DU SUPPORT (LAMBOURDES)

Les lames de votre terrasse doivent reposer sur une solide structure permettant d'assurer la planéité de l'ensemble, la fixation des lames et leur ventilation : une ossature réalisée avec les lambourdes.

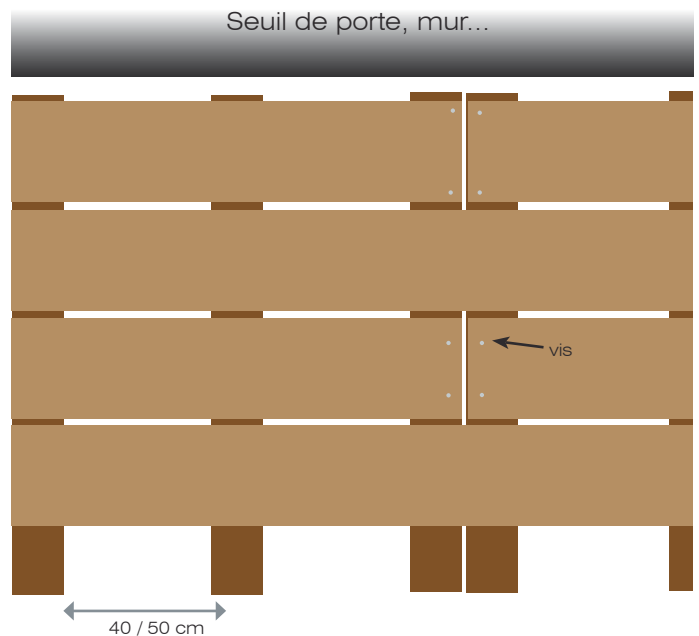


Elles seront d'une essence aussi dense que les lames de terrasse et toujours en classe 4.

L'épaisseur des lambourdes sera au minimum le double de l'épaisseur des lames et de section suffisante pour que les vis soit correctement ancrées.

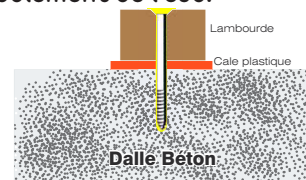
Elles seront positionnées avec un écartement de 50 cm max. (40 cm en cas de fortes charges, ou lames en bois résineux d'épaisseur inférieure à 27 mm)

De préférence, les lambourdes seront dans la direction de la pente pour permettre à l'eau de s'écouler librement. Pour permettre l'aboutage de deux lames de terrasse, doubler la lambourde en laissant un espace entre celles-ci pour que l'eau ne stagne pas à cet endroit.



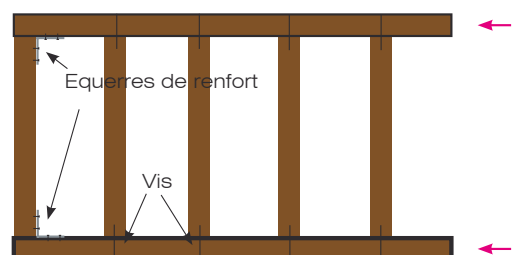
FIXATION DES LAMBOURDES

- Sur une dalle béton existante les lambourdes seront fixées à l'aide de chevilles à frapper (8x100 ou plus). Pour garantir une planéité parfaite, intercaler entre la dalle et la lambourde une cale plastique, qui favorisera l'écoulement de l'eau.



- Sur un sol plat et stable convenablement drainé, vous poserez les lambourdes directement sur le sol compacté sans les fixer, ou par l'intermédiaire de plots PVC réglables (à poser sur des dalles stabilisatrices de préférence) si vous avez une hauteur importante à rattraper (> 11 cm).

Dans le cas d'une pose flottante, il est conseillé d'ajouter des lambourdes perpendiculaires pour "fermer" la structure aux extrémités. Ainsi l'espacement des lambourdes restera fixe pendant la pose et celle-ci sera facilitée. Une fois la conception de votre structure terminée, vous pourrez commencer la pose des lames en toute confiance



LES TERRASSES BOIS : CONSEILS DE POSE

LA DÉCOUPE DES LAMES

Suivant le calepinage choisi et la longueur des planches, vous aurez très certainement des lames à recouper.

-Utiliser toujours des outils parfaitement affûtés ou des lames neuves adaptées aux matériaux.

-Marquer au crayon et découper sur l'envers de la planche si possible : la découpe sera plus nette sur la face visible.

-Laisser un peu de marge en bout de votre terrasse : vous recouperez les lames en fin de pose pour une coupe nette et régulière.

LA FIXATION DES LAMES

-Les lames seront fixées perpendiculairement sur les lambourdes à l'aide de vis inox de longueur égale à 2.5 fois l'épaisseur de lame à fixer (la pointe ne devra pas traverser la lambourde).

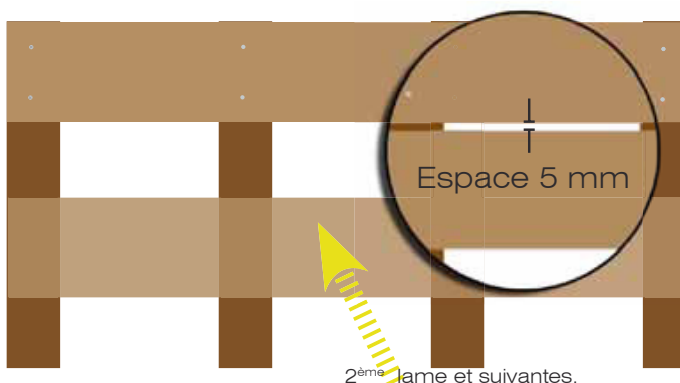
Le diamètre de la vis sera à accorder à la nature du bois et à l'épaisseur de la lame :

Bois Exotiques	Sapin Douglas
<23 mm : d.5 mm	<28 mm : d. 4.5mm
>23 mm : d.6 mm	>28 mm : d. 6 mm

Poser la première lame en respectant un espace de dilatation de 15 mm autour des éléments existants (murs, etc.) en utilisant des cales (chutes de bois par ex.). Pré-percer impérativement en faisant modérément l'espace recevant la tête de vis. Pré-percer (15 mm mini) en bout de lames pour éviter à la lame de se fendre.

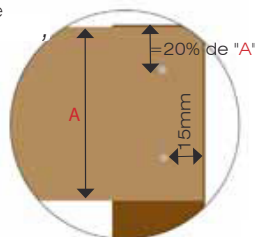
Poser la deuxième lame et les suivantes en respectant un espace de dilatation entre chaque lame : en moyenne 5 mm, variable suivant les conditions (humidité du bois à la pose) et l'essence utilisée*

Pose par clips : au vu de la grande variété de clips disponibles, vous devez vous assurer que ceux-ci sont adaptés à l'essence de bois et à la dimension/profil des lames et qu'ils maintiendront parfaitement les lames lors des phases saisonnières de gonflement/retrait du bois. Les vis et clips doivent être utilisés en fixation sur toutes les lambourdes et aux extrémités de lames. (se reporter à la notice du fabricant des clips/vis)



Positionner les vis à 15 mm minimum en bout de lames

(ex. : lame de 145mm, vis à env. 30 mm du bord)



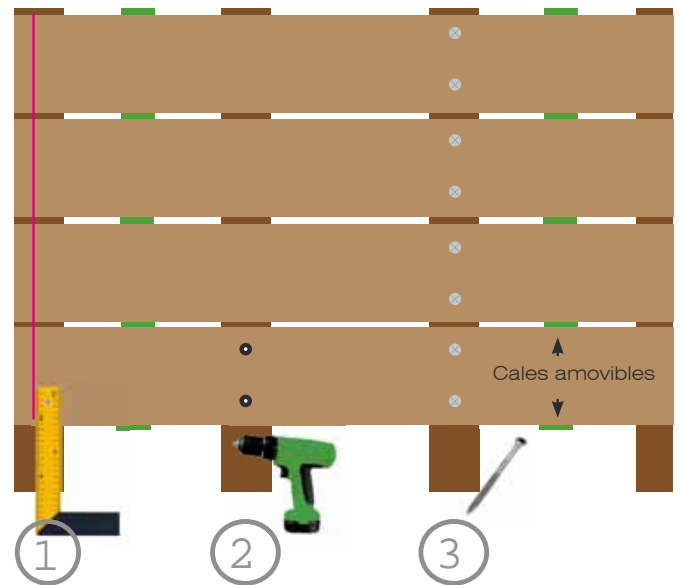
Vous laisserez un espace identique en bout de lame.

Les extrémités de lames devront toujours reposer sur une lambourde et être fixées à celle-ci.

Laisser toujours des espaces de dilatation en aboutant lames et lambourdes : 5 mm en largeur, 8 mm en longueur et 15 mm entre terrasse et murs, pour éviter les déformations lors du travail du bois et aussi pour éviter l'eau stagnante entre les éléments.

-Tracer précisément l'emplacement des vis à l'aide d'une équerre, d'une règle de maçon ou d'un cordeau tendu au dessus des lames.

Visser les lames sur les lambourdes en utilisant une visseuse équipée d'un contrôle du couple de vissage, pour ne pas risquer la casse des têtes de vis et obtenir un aspect régulier. Lubrifier les vis si besoin (bois durs).

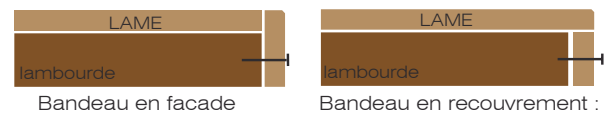


Tracer...

Percer...

Visser !

-Terminer votre terrasse en fixant un bandeau de finition (lame recoupée) qui viendra masquer la structure (lambourdes) et finira esthétiquement la fin de la terrasse à sa jonction avec le jardin.



* EXTRAIT DU DTU 51.4, 5.1.5.2 "ÉCARTEMENT ENTRE LAMES" :

Entre les périodes sèches (été ou saison sèche) et les périodes humides (hiver ou saison humide), le bois est sujet à retrait et gonflements. En prenant en compte cet aspect, le positionnement des lames entre elles à tout moment de la vie en œuvre de l'ouvrage doit obéir à la règle suivante :

— écartement jamais inférieur à 3 mm ou supérieur à 12 mm sur les largeurs standard pouvant aller jusqu'à 140 mm environ.

Sur des périodes ponctuelles correspondant à des conditions extrêmes (pluie ou sécheresse) [...], la plage d'écartement acceptée est comprise entre 1 mm et 14 mm. Cet écartement peut toutefois être plus conséquent pour des largeurs supérieures à 140 mm. Il est alors défini contractuellement.

AVERTISSEMENT — Ces valeurs ne correspondent pas aux écartements retenus à la pose (règles définies ci-dessous). Il est recommandé d'effectuer des contrôles d'humidité avant la mise en œuvre des bois afin de satisfaire après stabilisation de l'ouvrage à l'obligation de résultat décrite ci-dessus.

Afin de définir les jeux entre lames à la mise en œuvre, le coefficient de retrait /gonflement transversal moyen de 0,25 % / pourcentage d'humidité relative du bois est utilisable.

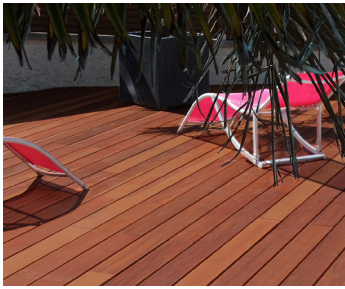
EXEMPLE Région dont l'humidité d'équilibre maximale du bois est de 17 % (en hiver) et dont l'humidité d'équilibre minimale du bois est de 11 % (en été).

Si un bois est mis en œuvre à 18 % [...] Calcul du retrait : $2.5/1000 \times 140 \text{ mm} \times (18 - 11) = 2,45 \text{ mm}$.

Sur une largeur de 140 mm, il faut s'attendre à un retrait en périodes sèches pouvant être arrondi à 3 mm. Il est recommandé, dans ce cas, de positionner une cale de pose de 3 mm environ afin que l'écartement entre lames n'excède pas 6 mm lorsque le bois sera à 11 %.

LES TERRASSES BOIS : CONSEILS DE POSE

L'ENTRETIEN DE VOTRE TERRASSE.



Si vous préférez que le bois de votre terrasse prenne une patine grise avec le temps (évolution de teinte naturelle du bois) un simple nettoyage bi-annuel suffit. Ce nettoyage permettra d'enlever les particules grasses liées à la pollution atmosphérique, les mousses et les salissures superficielles.

Ce nettoyage peut être effectué avec un simple balai brosse rigide avec de l'eau additionnée d'un produit de nettoyage du bois, respectueux de l'environnement. Bien brosser les éventuels fonds de rainures, rincer.



LES PRODUITS DE TRAITEMENT ET D'ENTRETIEN

Si vous souhaitez conserver l'aspect original du bois ou son aspect teinté, ou bien encore lui donner une teinte plus soutenue, il faut appliquer une couche protectrice.

N'utilisez jamais de produits non spécifiquement destinés à l'usage "terrasses extérieures" (comme de l'huile de lin) : ils n'offrent pas la résistance et la protection suffisante et risquent d'abîmer votre terrasse !



Vous utiliserez de préférence :

Un Saturateur

Le saturateur est un produit liquide contenant des résines et des agents anti-UV. Très résistant aux intempéries et à l'usure, c'est le produit idéal pour une application sur les surfaces circulables. Appliqué après nettoyage (ou ponçage/dégrisage), il permet de redonner ses couleurs d'origine au Bois et de conserver cet aspect.

L'application est à prévoir une ou deux fois l'an.

Un Dégriseur Si votre bois est devenu gris faute d'entretien, vous pouvez utiliser un dégriseur, et ainsi rénover votre terrasse. Mouiller votre terrasse à l'eau, appliquer le produit. Laisser agir une vingtaine de minutes, puis brosser votre terrasse. Rincer à l'eau claire. Laisser sécher 48 heures.

QUELLES QUANTITÉS PRÉVOIR ?

La dimension des lames (120, 140 mm...), leur longueur (200, 250, 300 cm et plus), la forme de votre future terrasse et le type de pose vont définir les quantités à prévoir ainsi que le % de chutes de bois à intégrer.

Nous vous conseillons de toujours réaliser un plan précis (position des lambourdes et des lames) après un relevé des dimensions existantes, ce qui vous permettra de calculer au plus juste le métrage de lambourdes et de lames nécessaires, ainsi que le nombre de vis.

Pour une première approche, vous pouvez évaluer votre chantier futur avec le tableau ci-dessous.

Dimension terrasse (en M ²)	Quantité de LAMES (en mètre linéaire)			Lambourdes (en mètre linéaire)	Vis Inox (unité)
	larg. 120 mm	larg. 140 mm	larg. 175 mm		
5	40	36	28	13	175
10	80	70	56	25	350
15	120	104	84	38	525
20	160	138	112	50	700
25	200	172	140	63	875
30	240	206	166	75	1050
35	278	240	194	88	1225
40	318	274	222	100	1400

Les quantités ont été calculées avec la norme DTU 51.4 Platelages extérieurs bois.

Ex. : Pour une terrasse de 20 M², vous devez prévoir au minimum, pour des lames de 140 mm de large et de 3 mètres de long, fixées sur lambourdes de 3 mètres :

- 46 lames (138 / 3).
- 17 lambourdes (50 / 3)
- 700 vis inox.

Ce calcul ne prenant pas en compte les chutes, l'habillage périmétrique ("bandeau") de la terrasse, les doublages éventuels de lambourdes nécessaires en cas d'abouts de lames etc., qui sont dépendants de la forme définitive de la terrasse.

LE BOIS : UN MATÉRIAU NATUREL

Produit naturel, le bois est de plus en plus choisi dans l'aménagement intérieur et extérieur pour sa rapidité de mise en oeuvre et le côté authentique et chaud qu'il donne aux endroits où il est présent. Or, on oublie parfois que le bois reste une matière vivante, avec ses spécificités qu'il faut connaître avant sa mise en oeuvre.



Voici une liste non exhaustive de phénomènes naturels que l'on peut rencontrer et qui ne peuvent pas être considérés comme des défauts relevant de la garantie :

- Fissures et fentes.

Le bois est un matériau vivant. Il s'adapte en permanence à son environnement. Son principal constituant, la cellulose, se met en permanence en équilibre avec l'humidité de l'air et gonfle plus ou moins : le bois "travaille". Ce qui se manifeste parfois par des fissures ou des fentes. Celles-ci ne nuisent pas à la résistance mécanique du produit.



- Les noeuds

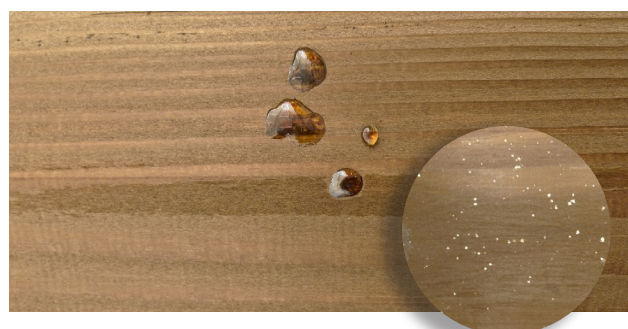
Les noeuds sont formés par l'attache des branches poussant sur le tronc. Leur nombre peut varier, mais un noeud sain n'a pas d'incidence sur la résistance mécanique d'une lambourde ou d'une lame de terrasse.



- Remontées de sels et de résine.

La chaleur ou le traitement autoclave des bois résineux peuvent amener à la surface un peu de résine ("poches de résine"). Il suffit de l'enlever avec une spatule ou de l'essence de térébenthine.

Par ailleurs, les "sels" de traitement peuvent faire apparaître des petites tâches à la surface du bois. Ce sont des remontées de résine qui ont été colorées par le produit de traitement, absolument sans conséquence pour le bois



- Grisaillement, variations de teintes

Chaque arbre est unique et possède des différences de formes, de veinages et de densité. Un traitement éventuel va pénétrer différemment les couches du bois, entraînant des effets de colorations différents. Ces variations s'estompent rapidement à l'exposition extérieure.

Avec le temps, l'exposition aux UV va donner au bois une patine grise (que l'on peut atténuer et retarder avec l'application d'un produit adapté, saturateur pour lames de terrasse ou lasure pour les surfaces verticales).

